MANAGEMENT INTÉGRÉ QSE

Responsabilités santé-sécurité-environnement : situer, délimiter et sécuriser

Dans beaucoup d'organisations la responsabilité santé sécurité environnement est supposée partagée mais n'est écrite nulle part. Le responsable QSE anime sans autorité, l'encadrement de terrain ignore ce qui lui incombe et la direction découvre son exposition à l'occasion d'un accident ou d'un contrôle de l'inspection du travail. Cette journée de 7 heures s'adresse à des profils qui prennent le sujet en main. Elle situe les obligations de l'employeur et celles des salariés, montre comment les décisions de justice précisent le niveau d'exigence attendu et aide à formaliser délégations documents et preuves pour que la responsabilité soit réellement portée là où elle est exercée.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 995 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables et animateurs QSE ainsi que managers de terrain préventeurs responsables environnement et membres de la commission santé sécurité et conditions de travail

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les obligations de l'employeur et celles pesant sur chaque salarié
- Situer les responsabilités civile pénale et administrative en matière SSE
- Analyser une décision de justice pour en tirer une action de prévention
- Vérifier la validité d'une délégation de pouvoirs en santé sécurité
- Construire les preuves attestant de l'effectivité des mesures prises
- Organiser la conduite à tenir lors d'un accident ou d'un contrôle

03 Programme détaillé

M1 Situer les obligations et les acteurs

- Ce qui pèse sur l'employeur et sur chacun
- Obligation de prévention de l'employeur et son contenu pratique
- Obligations propres au salarié et portée de ses alertes
- Rôle de l'encadrement intermédiaire et du responsable QSE
- Intervention d'entreprises extérieures et coactivité
- Interlocuteurs externes de contrôle et leurs pouvoirs
- Atelier : Chaque participant complète une matrice reliant les activités de son périmètre aux personnes qui en portent réellement la responsabilité.

M2 Comprendre les trois terrains de mise en cause

- Civil pénal et administratif
- Réparation du dommage et faute inexcusable de l'employeur
- Mise en cause pénale de la personne morale et des personnes physiques
- Sanctions administratives et mesures d'arrêt de travaux
- Volet environnemental et atteintes aux milieux
- Cumul des procédures et chronologie réelle d'un dossier
- Cas pratique : Un accident du travail est suivi sur les trois terrains afin de repérer ce qui se joue à chaque étape.

M3 Sécuriser l'organisation au quotidien

- Délégations preuves et réaction
- Conditions de validité d'une délégation de pouvoirs en santé sécurité
- Formalisation des consignes et traçabilité des formations au poste
- Preuve de l'effectivité des mesures et tenue du document unique
- Conduite à tenir dans les premières heures après un accident
- Réponse à un rapport de contrôle et plan d'action associé
- Mise en situation : Un contrôle inopiné est simulé et les participants présentent les preuves de prévention disponibles sur leur périmètre.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 995 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr